



**BILAN DES EMISSIONS  
DE GAZ A EFFET DE SERRE**

**PRESTATION REALISEE PAR**

**APAVE SUDEUROPE SAS**  
9 Avenue des Pyrénées  
31240 L'UNION





APAVE SUDEUROPE SAS  
9 AVENUE DES PYRENEES  
31 240 L'UNION

Tél : 05.61.37.62.06  
Fax : 05.61.37.62.91

## MSA MIDI-PYRENEES SUD

1, place du Maréchal Lannes  
32 018 AUCH Cedex 11

# RAPPORT DU

## Bilan des émissions de gaz à effet de serre

**RAPPORT** 311113962-M16

**CLIENT** MSA MIDI-PYRENEES SUD

**COMMANDE** 311113962-M16

**REALISE PAR** BRIGITTE BUFFET

**EXEMPLAIRE REMIS** 1, A L'ADRESSE CI-DESSUS

**A L'ATTENTION DE** MME INDA

**DATE** DECEMBRE 2012

---

### APAVE SUDEUROPE SAS

Siège social : ZAC Saumaty Seon – 8 Rue Jean Jacques Vernazza – BP 193 MARSEILLE 16 –  
13322 MARSEILLE Cedex 16

Tél. : 04 96 15 22 60 - Fax : 04 96 15 22 61 - Site Internet : [www.apave.com](http://www.apave.com)

Société par Actions Simplifiée au Capital de 6 648 544 € - N° SIREN : 518 720 925

# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>SYNTHESE DU BILAN DE GAZ A EFFET DE SERRE .....</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>7</b>
2.1	Rappel sur les enjeux énergie-climat .....	7
2.2	Méthodologie employée .....	8
2.3	Organisation mise en œuvre.....	8
<b>3.</b>	<b>DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE ET DE SON PERIMETRE OPERATIONNEL .....</b>	<b>9</b>
3.1	Renseignement administratif.....	9
3.2	Périmètre organisationnel .....	9
3.3	Périmètre opérationnel .....	9
3.4	Mode de consolidation retenue .....	11
<b>4.</b>	<b>ANNEE DE REPORTING ET ANNEE DE REFERENCE.....</b>	<b>12</b>
<b>5.</b>	<b>REALISATION DU BILAN GAZ A EFFET DE SERRE .....</b>	<b>12</b>
<b>6.</b>	<b>SYNTHESE DES RESULTATS DU BILAN GAZ A EFFET DE SERRE .....</b>	<b>13</b>
<b>7.</b>	<b>ACTIONS DE REDUCTION ENVISAGEES.....</b>	<b>16</b>
<b>8.</b>	<b>PUBLICATION DU BILAN DE GAZ A EFFET DE SERRE .....</b>	<b>20</b>
<b>9.</b>	<b>ANNEXE : Fichier de collecte des données.....</b>	<b>21</b>

## 1. SYNTHÈSE DU BILAN DE GAZ A EFFET DE SERRE

### ⇒ Renseignements sur la personne morale

Raison sociale : MSA MIDI-PYRENEES SUD

Adresse du siège social : 1 place du Maréchal Lannes 32 018 AUCH

Téléphone : 05 62 34 86 76

Numéro SIREN : 509744876

Numéro SIRET Siège : 50974487600012

### ⇒ Périmètres opérationnels de la personne morale:

Nombre de sites pris en compte : 10

Nombre d'équivalents temps plein de la personne morale : 532,91

### ⇒ Résultats du bilan de gaz à effet de serre réglementaire :

Sur l'année 2011, les résultats du bilan de gaz à effet de serre sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES						Emissions évitées de GES	
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	235	0	0	0	238	0	12	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	207	0	0	0	209	12	21	0
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)								
		<b>Sous total</b>	<b>441</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>447</b>	<b>12</b>	<b>33</b>	<b>0</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	83	0	10	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur	0	0	0	0	0	0	0	0
		<b>Sous total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>83</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	78	1	0	0	122	-12	10	0
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	212	0	96	0
	10	Immobilisations de biens	0	0	0	0	800	0	400	0
	11	Déchets	5	0	0	0	8	8	4	-3
	12	Transport de marchandise amont	6	0	0	0	7	0	5	0
	13	Déplacements professionnels	0	0	0	0	54	0	8	0
	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	16	Investissements								
	17	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	476	0	111	0
	18	Transport de marchandise aval	27	0	0	0	27	0	19	0
	19	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	20	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	22	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	23	Déplacements domicile travail	0	0	0	0	839	0	195	0
	24	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
		<b>Sous total</b>	<b>116</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 545</b>	<b>-4</b>	<b>849</b>	<b>-3</b>

**Synthèse des actions envisagées de réduction des gaz à effet de serre sur 3 ans :**

N° de poste	Actions décidées
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude sur le devenir immobilier des sites énergivores de Toulouse et Tarbes &gt; changement de sites en 2015</li> <li>• Programmation du chauffage pour le WE et jours fériés à généraliser</li> <li>• Surveillance des consommations d'énergie sur Foix, suite à la baisse de la courbe de chauffe</li> <li>• Information sur le bon fonctionnement du chauffage et des locaux (ventilation, thermostat, marche/arrêt...)</li> <li>• Sensibilisation, Affichage</li> </ul>
2 -13 17 - 23	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminuer le nombre de km parcourus (2013 : 5% 2014 : 3% 2015 : 2%)</li> <li>• Optimisation du maillage</li> <li>• Mise en place du logiciel parc auto</li> <li>• Incitation aux transports en commun</li> <li>• Diminution du nombre de navettes entre sites</li> <li>• Diminution du nombre de réunions. Planification des réunions pour favoriser le covoiturage</li> <li>• Mise en place visio-guichet</li> <li>• Promotion des stages d'éco-conduite</li> <li>• Sensibilisation sur les déplacements et les conséquences sur les GES, participation à la semaine de la mobilité</li> <li>• Mise en place d'une centrale de réservation pour les déplacements professionnels en train et avion</li> <li>• Parc de véhicules propres, voire véhicules électriques</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement des équipements fonctionnant au R22 par des équipements utilisant des fluides frigorigènes plus respectueux de l'environnement (obligation réglementaire).</li> <li>• Poursuite de la surveillance des équipements</li> </ul>
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveillance de la consommation d'électricité suite au changement de luminaires sur Foix (diminution du nombre de lux de 1200 pour atteindre 500) et en tirer un enseignement pour les nouveaux locaux</li> <li>• Sensibilisation aux économies d'énergie</li> <li>• Politique achat : ampoules basses consommations, équipements EnergyStar, Passage de l'informatique en « wyse »</li> <li>• Surveillance des ambiances thermiques dans les différents locaux climatisés, et information sur les règles d'utilisation</li> <li>• Amélioration isolation des combles (Carbone)</li> <li>• Remplacement des équipements fonctionnant au R22 par des équipements ayant de meilleurs rendements</li> </ul>
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de la consommation de papier (3% par an)</li> <li>• Dématérialisation des documents (en interne : bulletin de paye, en externe favoriser le téléchargement et suppression des décomptes papier)</li> <li>• Centralisation des imprimantes et paramétrage</li> <li>• Mise en place d'une politique d'achat responsable</li> </ul>
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allongement de la durée de vie du matériel informatique</li> </ul>
11	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du tri pour un meilleur recyclage du papier, des toners, des piles et batteries, Utilisation des boîtes de papier en boîte à archive</li> </ul>

## 2. INTRODUCTION

### 2.1 Rappel sur les enjeux énergie-climat

Toute activité humaine utilise directement ou indirectement de l'énergie. Comme 85% de l'énergie utilisée dans le monde consiste en des combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole et dérivés), il est possible d'affirmer que toute activité humaine engendre directement ou indirectement des émissions de gaz à effet de serre. Si les émissions directes trouvent leur origine dans la consommation stricte d'énergie (chauffage, transport...). Les émissions indirectes correspondent tout simplement à celles qui ont eu lieu pour se nourrir, pour la fabrication de matières premières, produits ou services utilisés pour exercer son activité.

En raison de l'augmentation de la population mondiale associée à des consommations d'énergie de plus en plus importantes, l'Homme soutire à la nature 40 fois plus d'énergie qu'il y a 150 ans. Les ressources énergétiques fossiles s'amenuisant, leur extraction va devenir de plus en plus coûteuse.

L'effet de serre, phénomène naturel lié à la présence de certains gaz atmosphériques (Gaz à Effet de Serre – GES), permet à l'atmosphère de se maintenir à une température moyenne de 15°C, par piégeage du rayonnement infrarouge émis par la Terre.

Or, on constate aujourd'hui que les émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O, CH<sub>4</sub>, gaz fluorés) et d'aérosols dues aux activités humaines, et l'augmentation de leurs concentrations altèrent l'atmosphère d'une manière qui affecte le climat.

Tous ces résultats conduisent à prévoir une augmentation de la température globale et une élévation du niveau de la mer. La température à la surface du globe pourrait ainsi prendre de 1,8°C à 4°C supplémentaires au XXI<sup>ème</sup> siècle.

Dans ce contexte, il semble vraisemblable, au vu du contexte international, qu'il sera demandé à tout un chacun de réaliser des efforts de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre permettant de réduire la dépendance aux énergies fossiles et au coût associé dans le but de lutter contre le changement climatique.

Ainsi, en France, les objectifs ont été fixés, dans la loi POPE (Programme d'Orientations de la Politique Energétique) du 13 juillet 2005, à la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Dans ce contexte général, où la contribution de chacun est importante, la réalisation d'un diagnostic de comptabilisation des gaz à effet de serre est l'étape indispensable pour pouvoir définir des priorités dans ses efforts de réduction.

Cette étape a été rendue obligatoire par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et par le décret d'application du 11 juillet 2011 pour :

- les entreprises privées de plus de 500 salariés en métropole et de plus de 250 salariés en outre-mer
- l'Etat, les collectivités de plus de 50 000 habitants et les personnes morales de droit public employant plus de 250 personnes ;

Elle comprend la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre et une synthèse des actions pour les réduire, établi pour le 31 décembre 2012, rendu public et remis à jour tous les 3 ans.

## 2.2 Méthodologie employée

La méthode utilisée dans le cadre du bilan de gaz à effet de serre réglementaire suit les recommandations du guide « Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de Gaz à effet de serre conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE) » dans sa version 2 d'avril 2012.

La méthode de quantification utilisée s'appuie sur les flux physiques qui concernent l'entité et leur fait correspondre les émissions de gaz à effet de serre qu'ils engendrent.

Les chiffres qui permettent de convertir les données observables dans l'entité en émissions de gaz à effet de serre, exprimés en équivalent carbone, sont appelés des **facteurs d'émission**. Les facteurs d'émission utilisés sont pris dans la base Carbone<sup>®</sup>. Si des facteurs venaient à être modifiés ceux-ci sont signalés dans le poste d'émission concerné.

**L'équivalent CO<sub>2</sub> est la mesure "officielle" des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du bilan GES Réglementaire. Il se mesure en kg, et ses multiples et sous-multiples. Les résultats du présent bilan d'émissions de gaz à effet de serre sont fournis en équivalent tonnes de dioxyde de carbone.**

## 2.3 Organisation mise en œuvre

Pour réaliser ce bilan réglementaire, un chef de projet a été désigné au sein de la personne morale. Son rôle a été d'assurer la collecte des informations, de s'entourer de personnes ressources pouvant constituer un groupe de travail, pour valider les actions de réduction des émissions pour lesquelles la personne morale souhaite s'engager. Une sensibilisation à la problématique des gaz à effet de serre a été faite auprès du groupe lors de la séance de présentation du bilan.

Suite à la prise de connaissance par APAVE SUDEUROPE des activités de l'entité, un questionnaire ciblé a été fourni pour la collecte des informations.

A partir des données collectées, le bilan des émissions a été effectué en utilisant la méthode Bilan Carbone développée par l'Association Bilan Carbone (ABC) : logiciel Bilan Carbone version 7.1.3). En 2011, ABC a été sélectionnée par l'ADEME pour devenir la structure porteuse du diagnostic de Gaz à Effet de Serre et donc du Bilan Carbone<sup>®</sup> que cette dernière portait depuis 2004.

### 3. DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE ET DE SON PERIMETRE OPERATIONNEL

#### 3.1 Renseignement administratif

Raison sociale : MSA MIDI-PYRENEES SUD

Adresse du siège social : 1 place du Maréchal Lannes 32 018 AUCH

Téléphone : 05 62 34 86 76

Numéro SIREN : 509744876

Numéro SIRET Siège : 50974487600012

- ⇒ Raison sociale : MSA MIDI-PYRENEES SUD
- ⇒ Adresse du siège social : 1 place du Maréchal Lannes 32 018 AUCH
- ⇒ Numéro SIREN : 509744876
- ⇒ Code NAF : 8430A
- ⇒ Nombre d'ETP : 532,91

#### 3.2 Périmètre organisationnel

La liste des établissements associés à cette personne morale

Site	Numéro SIRET	Effectif (ETP)	Superficie (m <sup>2</sup> )
Foix	50974487600046	59,84	2049
Toulouse	50974487600020	206	7766
Auch	50974487600012	170,6	4234
Tarbes	50974487600038	96,47	3422
Pamiers			324
St Girons			176
Carbonne			244
St Gaudens			273
Gimont			155
Mirande			344
<b>TOTAL</b>		<b>532,91</b>	<b>18 987</b>

#### 3.3 Périmètre opérationnel

La MSA est un organisme mutualiste qui gère la protection sociale des salariés et non salariés agricoles ainsi que leurs ayants droit et les retraités (188 017 ressortissants). Elle prend en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels, et mène des actions à caractère sanitaire et social visant entre autres :

- la préservation du capital santé,
- le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées,
- la conciliation de la vie familiale et professionnelle,

- l'accompagnement des professionnels en situation de précarité.

Pour mener à bien sa mission de service public, la MSA, organisée en réseau, agit de manière décentralisée. 35 caisses régionales existent. La MSA Midi-Pyrénées Sud en fait partie et contribue sur son territoire à mettre en œuvre la politique sociale agricole.

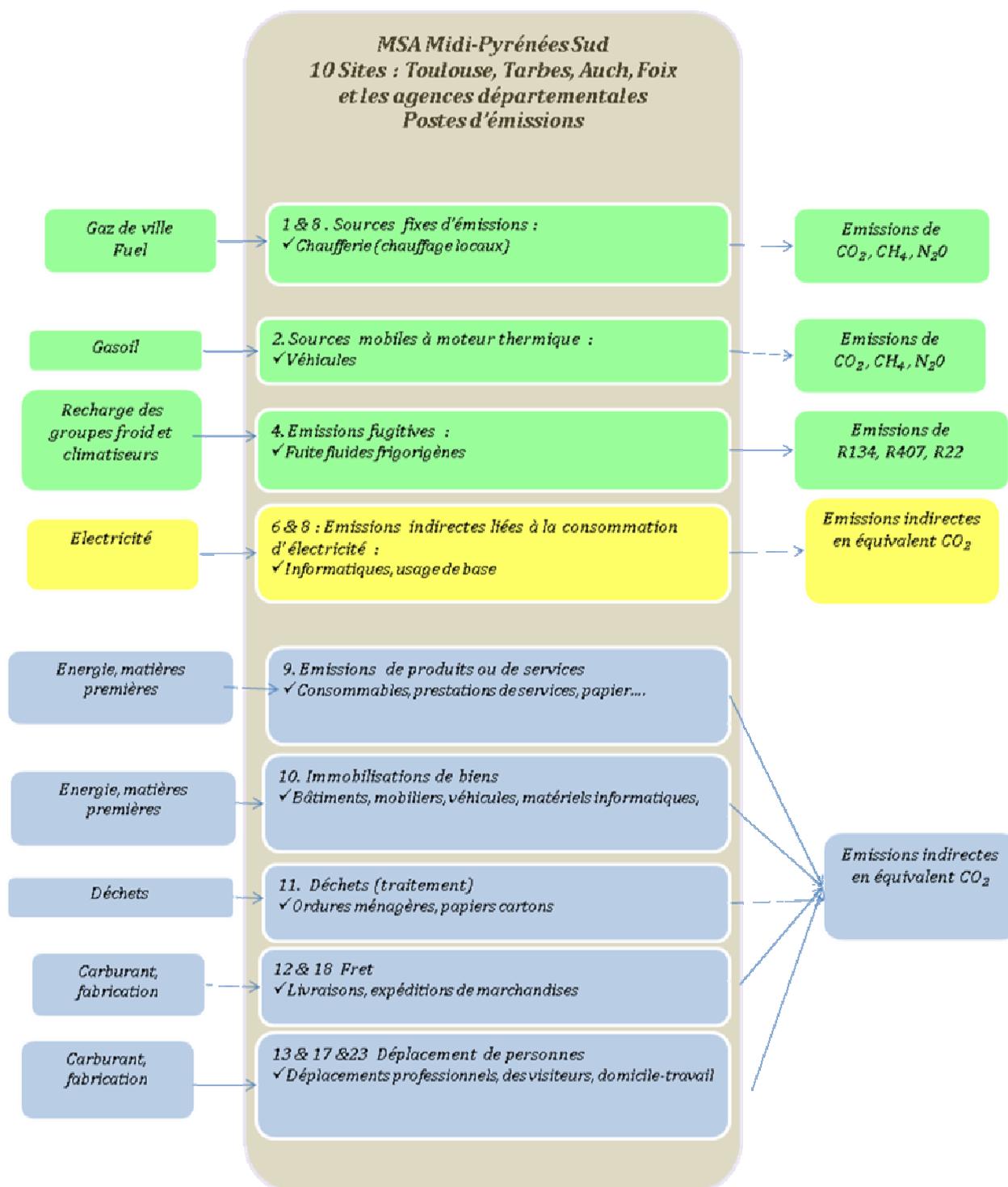
La MSA Midi-Pyrénées Sud mène ses actions sur 4 départements : Ariège, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées.

Le périmètre opérationnel retenu dans le cadre du présent bilan est le suivant :

Catégorie démissions	N°	Poste d'émissions	Oui	Non	Sources d'émission	Commentaire
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	X		Chaudière au gaz naturel	
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	X		Véhicules de fonction....	
	3	Emissions directes des procédés hors énergie		X	/	
	4	Emissions directes fugitives	X		R407C, R22	Equipements contrôlés : pas de fuite
	5	Emissions issues de la biomasse		X	/	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	X		Fonctionnement équipements, informatique, éclairage, climatisation...	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid		X	/	
Autres émissions indirectes de GES	8	Autres émissions liées à l'énergie	X			
	9	Achats de produits ou services	X		Papier, enveloppes, Repas Service de maintenance, entretien, informatique, téléphonie...	
	10	Immobilisations de biens	X			
	11	Déchets	X			
	12	Transport de marchandise amont	X		Courrier entrant	
	13	Déplacements professionnels	X			
	14	Franchise amont		X	/	
	15	Actifs en leasing amont		X	/	
	16	Investissements	X		Immobilier et mobilier, informatique, véhicules	
	17	Transport des ressortissants	X			
	18	Transport de marchandise aval	X		Courrier sortant	
	19	Utilisation des produits vendus			/	
	20	Fin de vie des produits vendus			/	
	21	Franchise aval			/	
	22	Leasing aval			/	

	23	Déplacements domicile travail	X		Véhicules du personnel
	24	Autres émissions indirectes		X	/

Le périmètre organisationnel du Bilan Gaz à effet de serre est schématisé ci-après :



### 3.4 Mode de consolidation retenue

La méthode retenue est le contrôle opérationnel.

#### **4. ANNEE DE REPORTING ET ANNEE DE REFERENCE**

Année de reporting : 2011

Année de référence : 2011

#### **5. REALISATION DU BILAN GAZ A EFFET DE SERRE**

##### - Données d'activités

Pour chaque source, les données d'activité prises en compte figurent dans le fichier des données en annexe.

##### - Facteurs d'émission et PRG

Les facteurs d'émission et les PRG utilisés sont ceux figurant dans la base Carbone<sup>®</sup>.

## 6. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU BILAN GAZ A EFFET DE SERRE

Le tableau ci-après expose la situation des émissions de gaz à effet de serre générées par l'ensemble des activités de la **MSA MIDI-PYRENEES SUD** sur l'année 2011.

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES						
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	235	0	0	0	238	0	12
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	207	0	0	0	209	12	21
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)							
		<b>Sous total</b>	<b>441</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>447</b>	<b>12</b>	<b>33</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	83	0	10
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur	0	0	0	0	0	0	0
		<b>Sous total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>83</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	78	1	0	0	122	-12	10
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	212	0	96
	10	Immobilisations de biens	0	0	0	0	800	0	400
	11	Déchets	5	0	0	0	8	8	4
	12	Transport de marchandise amont	6	0	0	0	7	0	5
	13	Déplacements professionnels	0	0	0	0	54	0	8
	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0
	15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0
	16	Investissements							
	17	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	476	0	111
	18	Transport de marchandise aval	27	0	0	0	27	0	19
	19	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0
	20	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0
	21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0
	22	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0
	23	Déplacements domicile travail	0	0	0	0	839	0	195
	24	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0
		<b>Sous total</b>	<b>116</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 545</b>	<b>-4</b>	<b>849</b>

Les émissions évitées, calculées avec l'outil du Bilan Carbone V7 sont indiquées ci-dessous :

Catégories d'émissions	Numéros	Total (T CO2e)
Emissions directes de GES	1	0
	2	0
	3	0
	4	0
	5	0
	<b>Sous total</b>	<b>0</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	0
	7	0
		<b>Sous total</b>
Autres émissions indirectes de GES	8	0
	9	0
	10	0
	11	-3
	12	0
	13	0
	14	0
	15	0
	16	0
	17	0
	18	0
	19	0
	20	0
	21	0
	22	0
	23	0
	24	0

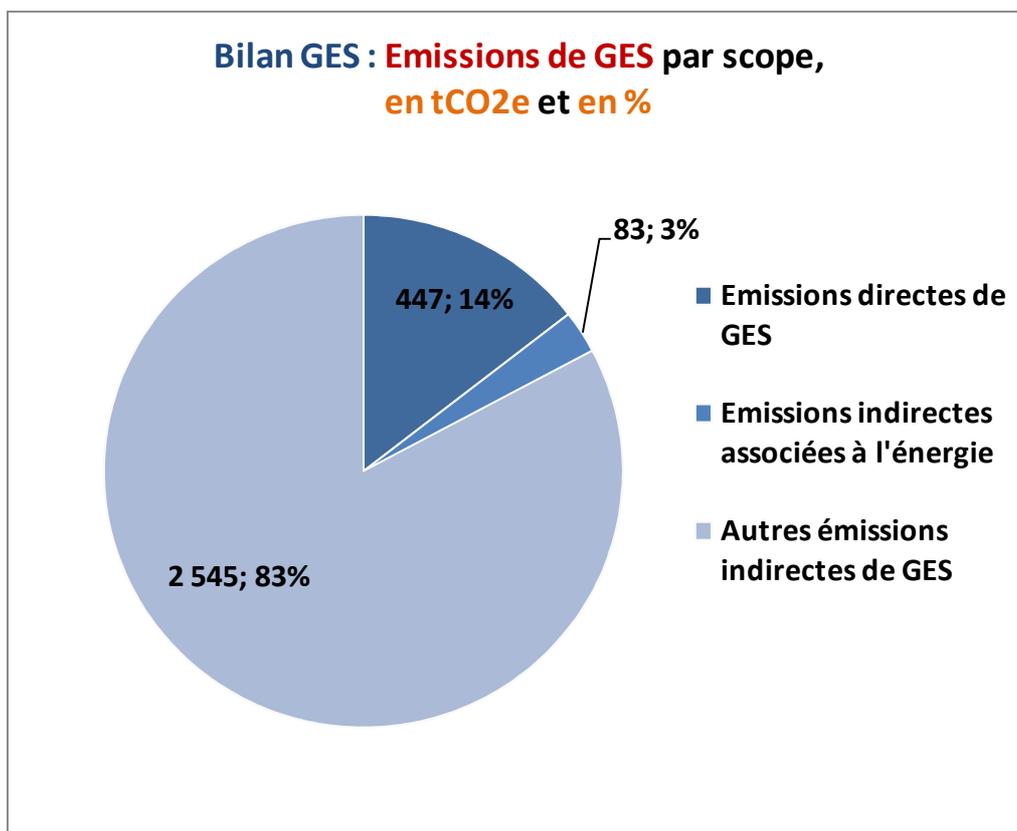
	Sous total	- 3
--	------------	-----

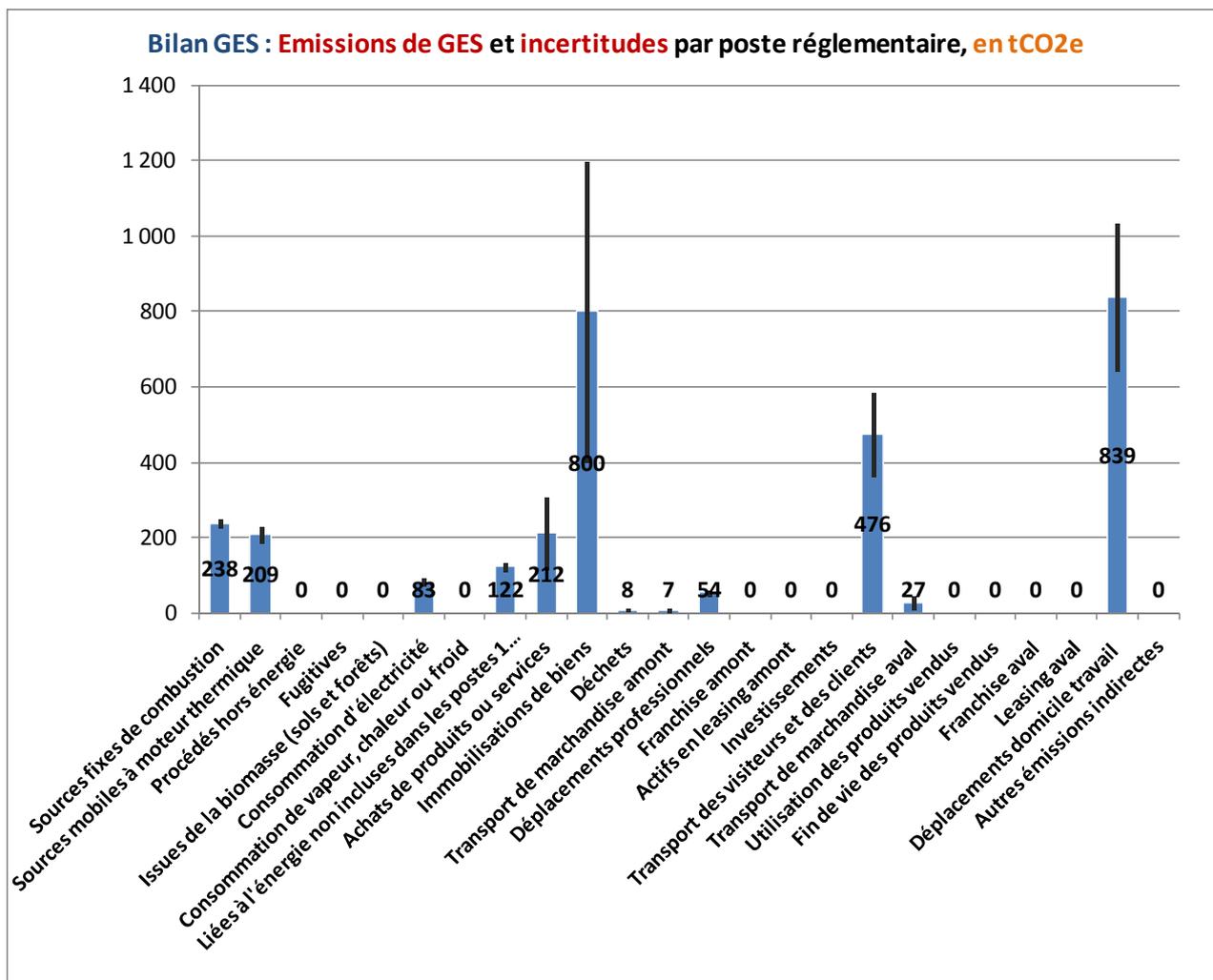
La méthode employée pour estimer les émissions est basée sur des usages de valeurs de facteurs d'émissions disposant d'incertitudes. D'autre part, les données d'activités prises en compte ont pu être parfois estimées, elles disposent alors également d'une incertitude. De ce fait, chaque valeur dans le tableau est associée à un coefficient d'incertitude mais qui ne modifie pas le classement des postes. Cette valeur d'incertitude est fournie dans la colonne grisée du tableau ci-avant.

Les émissions générées par la personne morale **MSA MIDI-PYRENEES SUD** sont de **3 075 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>** ce qui correspond aux émissions annuelles générées par un groupe de près de **300 personnes\***.

\* : un français moyen émet 10,3 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an

La représentation graphique de ces émissions est illustrée dans les figures ci-après.





La répartition des différents postes est la suivante :

1. le poste **des Déplacements domicile-travail** a engendré des émissions de l'ordre de **839** tonnes eq. CO<sub>2</sub> soit **27 %** du total.
2. deuxième poste avec **25 %** des émissions totales, le poste des Immobilisations (dont plus de la moitié venant de l'**informatique**) a engendré des émissions d'environ **800** tonnes eq. CO<sub>2</sub>,
3. **15 %** des émissions sont liées au poste **Visites des ressortissants** avec une valeur estimée de **476** tonnes eq. CO<sub>2</sub>,
4. **8 %** des émissions sont liées au poste **Chauffage** avec une valeur estimée de **238** tonnes eq. CO<sub>2</sub>,
5. **7 %** des émissions sont liées aux postes **Achats** de produits et de services **Déplacements professionnels** avec une valeur estimée respective de **212** et **209** tonnes eq. CO<sub>2</sub>,

Ce bilan montre que les émissions de gaz à effet de serre sont d'environ

**5,8 t éq. CO<sub>2</sub> par ETP,**  
**42 kg éq. CO<sub>2</sub> par k€ de budget de fonctionnement,**  
**16,3 kg éq. CO<sub>2</sub> par ressortissant.**

## 7. ACTIONS DE REDUCTION ENVISAGEES

A noter que ce chapitre 7 est optionnel selon ce qu'indique la circulaire du 23 décembre 2011 « *si la loi indique qu'une synthèse des actions doit être réalisée, celle-ci ne figure pas dans les documents que l'obligé doit rendre publics. En revanche, cette synthèse doit être transmise au préfet de région avec le bilan d'émissions.* ». *La synthèse des actions peut figurer dans un document distinct non publié.*

Les objectifs de ce bilan sont :

- D'aboutir à un calcul des émissions de gaz à effet de serre générées par la personne morale sur les postes étudiés,
- De hiérarchiser le poids de ces émissions en fonction des postes d'émissions,
- D'apprécier la dépendance à l'utilisation des énergies fossiles,
- De proposer pour réduire ces émissions des orientations stratégiques à décliner en plan d'action à court et moyen terme.

Les actions de réduction ont été discutées en groupe de travail. La synthèse de ces actions est fournie dans le tableau ci-après.

Catégorie	Poste	Actions	Indicateur de suivi	Priorisation <sup>1</sup>	Objectif réduction	
Emissions directes de GES	Emissions directes des sources fixes de combustion	Etude sur le devenir immobilier des sites énergivores de Toulouse et Tarbes > changement de sites en 2015	KWh gaz	3	10% moyen terme	
		Programmation du chauffage pour le WE et jours fériés à généraliser	KWh gaz	1		
		Surveillance des consommations d'énergie sur Foix suite à la baisse de la courbe de chauffe	KWh gaz	1		
		Information sur le bon fonctionnement du chauffage et des locaux (ventilation, thermostat, marche/arrêt...) Sensibilisation, Affichage	KWh gaz	1		
	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique		Diminuer le nombre de km parcourus (2013 : 5% 2014 : 3% 2015 : 2%)	Litre carburant	1	2% court terme
			Optimisation du maillage		2	
			Mise en place du logiciel parc auto		1	
			Incitation aux transports en commun		1	
			Diminution de nombre de navettes entre sites		1	
			Diminution du nombre de réunions Planification des réunions pour favoriser le covoiturage		1	
			Incitation à la conférence téléphonique et à utiliser la visioconférence,		1	
			Mise en place visio-guichet		2	

<sup>1</sup> Priorisation :

Niveau 1 : Actions immédiates, permettant une réduction des GES sans nécessiter d'investissement.

Niveau 2 : Actions prioritaires, à mener à court terme car ayant un fort potentiel de réduction d'émissions.

Niveau 3 : Actions stratégiques, engageant une modification notable de l'activité.

Catégorie	Poste	Actions	Indicateur de suivi	Priorisation <sup>1</sup>	Objectif réduction	
Emissions directes de GES	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Promotion des stages d'éco-conduite		2		
		Sensibilisation sur les déplacements et les conséquences sur les GES, participation à la semaine de la mobilité		1		
		Mise en place d'une centrale de réservation pour les déplacements professionnels en train et avion	Eq CO2	1		
		Parc de véhicules propres, voire véhicules électriques	Eq CO2	3		
	Emissions directes des procédés hors énergie	/				
	Emissions directes fugitives	Poursuite de la surveillance des équipements	kg de fluides frigorigènes rechargés	1	=	
		Remplacement des équipements fonctionnant au R22 par des équipements utilisant des fluides frigorigènes plus respectueux de l'environnement (obligation réglementaire).	Nombre d'équipement changé	2	=	
	Emissions issues de la biomasse	/				/
	Emissions indirectes associées à l'énergie	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Surveillance de la consommation d'électricité suite au changement de luminaires sur Foix (diminution du nombre de lux de 1200 pour atteindre 500) et en tirer un enseignement pour les nouveaux locaux	kWh élec	1	2% court terme
			Sensibilisation aux économies d'énergie	kWh élec	1	
Politique achat : ampoules basses consommations, équipements EnergyStar, Passage de l'informatique en « wyse »			kWh élec	2		
Surveillance des ambiances thermiques dans les différents locaux climatisés, et information sur les règles d'utilisation			kWh élec	1		
Amélioration isolation des combles (Carbone)			kWh élec	2		

Catégorie	Poste	Actions	Indicateur de suivi	Priorisation <sup>1</sup>	Objectif réduction
Emissions indirectes associées à l'énergie	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Remplacement des équipements fonctionnant au R22 par des équipements ayant de meilleurs rendements et utilisant des fluides frigorigènes plus respectueux de l'environnement.	kWh élec	2	2% court terme
	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	/			/
Autres émissions indirectes de GES	Emissions indirectes liées à la consommation de papier, aux déchets générés	Réduction de la consommation de papier (3% par an) Dématérialisation des documents (en interne : bulletin de paye, en externe favoriser le téléchargement et suppression des décomptes papier) Centralisation des imprimantes et paramétrage Amélioration du tri pour un meilleur recyclage du papier, des toners, des piles et batteries, Utilisation des boites de papier en boite à archive	Tonne de papier acheté	1	3% court terme
	au parc informatique aux achats de produits et services	Allongement de la durée de vie du matériel (informatique) Mise en place d'une politique d'achat responsable	Durée de vie	1	

## 8. PUBLICATION DU BILAN DE GAZ A EFFET DE SERRE

Le présent bilan avec sa synthèse des actions sera publié sur le site internet suivant :

<http://www.msa-mps.fr/>

Les coordonnées de la personne responsable du bilan d'émission de GES sont les suivantes :

- Responsable du suivi : Jean-Charles LE MENN
- Fonction : Attaché de Direction
- Adresse : 61 allée de Brienne 31 064 Toulouse Cedex 9
- Téléphone : 05.62.34.86.76 / 06.89.87.18.40
- Mail : [lemenn.jean-charles@midipyrenees-sud.msa.fr](mailto:lemenn.jean-charles@midipyrenees-sud.msa.fr)

## 9. ANNEXE : Fichier de collecte des données

Poste concerné		Sources	Donnée valeur+unité	Origine de la donnée	Incertitude sur la donnée	Archivage	Commentaire/Hypothèse
1	Emissions directes des sources fixes de combustion	Gaz naturel	1 341 049 kWh	Factures GDF		Service logistique	
1	Emissions directes des sources fixes de combustion	/					
2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Gasoil	82 822 litres	Carnets de bord. Carburant. Relevé Sté Total.		Service logistique	Un produit informatisé de gestion doit mis en place.
3	Emissions directes des procédés hors énergie	/					
4	Emissions directes fugitives	Fuites de fluide frigorigène R407C	0	Suivi de l'entreprise de maintenance. Contrôle d'étanchéité		Service logistique	Pas de recharge de gaz en 2011
5	Emissions issues de la biomasse	/					
6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Electricité	1 369 670 kWh	Factures EDF		Service logistique	
7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	/					
8	Autres émissions liées à l'énergie	/					
9	Achats de produits ou services	Papier, Enveloppes Repas Services de maintenance, entretien, informatique, Téléphonie...	28 tonnes 2,8 tonnes 21 525 unités 624,7 k€  294,68 k€		10%	Service logistique	
10	Immobilisations de biens	Immeubles < 20 ans, informatique, Véhicules Mobilier	7 350 m <sup>2</sup> 1 387 appareils 116,25 tonnes			Service logistique	Durée d'amortissement 20 ans 3 ans et 5 ans 5 ans 10 ans

	Poste concerné	Sources	Donnée valeur+unité	Origine de la donnée	Incertitude sur la donnée	Archivage	Commentaire/ Hypothèse
11	Déchets	Recyclés DIB incinérés, DIB en CET	5,7 tonnes 8,4 tonnes 13 tonnes		10%	Service logistique	Moyenne des sites Devenir des déchets
12	Transport de marchandise amont	Transport papier, Enveloppes Réception courrier	3 080 tonne.km 604 316 plis	Marché national Compteur courrier	10%	Service Comptabilité	
13	Déplacements professionnels	Carburants	210 951 km	Remboursement transports IK		Comptabilité	Consommation moyenne des véhicules Pas pris en compte les voyages train et avion
14	Franchise amont	/					
15	Actifs en leasing amont	/					
16	Investissements	/					
17	Transport des ressortissants	Carburants	1 859 400 km	Nombre de visites	10%	Service logistique	Déplacement moyen 40 km AR
18	Transport de marchandise aval	Envoi courrier	419 957 plis	Compteur courrier	10%	Service Comptabilité	
19	Utilisation des produits vendus	/					
20	Fin de vie des produits vendus	/					
21	Franchise aval	/					
22	Leasing aval	/					
23	Déplacements domicile travail	Carburants	532,91 ETP 205 jours/an	Nombre d'ETP	10%	RH	Déplacement moyen journalier 15 km
24	Autres émissions indirectes	/					